

Les entreprises sociales cherchent à déployer leurs ailes

Alors que s'ouvre, mercredi 3 février, le Salon des entrepreneurs, les entreprises sociales tentent de structurer leur mouvement pour peser davantage dans le débat public

Ce serait un joli symbole. Jean-Marc Borello, délégué général du Groupe SOS, rêve de transformer le palais Brongniart, ce temple de la finance qui a accueilli jusqu'en 1991 la Bourse de Paris, en espace de rencontres pour entrepreneurs sociaux. Pour donner corps à son projet, il s'est allié à deux poids lourds de l'innovation sociale : Philippe Lemoine, président du Forum d'Action Modernités, et la Fondation Ashoka, organisme international de soutien aux entrepreneurs sociaux.

La balle est désormais dans le camp du propriétaire des lieux, la Mairie de Paris, qui devra choisir entre ce projet et ceux portés par ses deux concurrents, l'organisateur d'événements GL Events et Paris-Europlace, structure chargée de promouvoir la place financière de la capitale. Réponse attendue autour du 15 février.

Cette anecdote illustre bien le dynamisme récent de l'économie sociale en France. Depuis peu, des entrepreneurs d'un genre nouveau, convaincus que l'économie doit être au service de l'homme et non l'inverse, investissent dans tous les domaines non couverts par l'État ou le marché : l'accès à l'emploi et aux soins, la solidarité avec les handicapés ou les personnes âgées, le commerce équitable...

Une multitude de petites structures se sont créées

« Ils sont des dizaines de milliers à montrer que l'on peut concilier efficacité économique et changement social, que l'on peut entreprendre autrement pour lutter contre les exclusions, créer des emplois durables, garantir un juste revenu aux producteurs ou protéger l'environnement », se réjouit Jean-Marc Borello.

Ces dernières années, une multitude de petites structures se sont créées, à l'instar de [BabyLoan](#), un site Internet qui permet de prêter de l'argent à des entrepreneurs du Sud, ou LavéO, une entreprise de lavage de voitures n'utilisant que des produits verts et pas d'eau. D'autres ont changé d'échelle, pour répondre à un marché de plus en plus porteur. C'est le cas évidemment du Groupe SOS, devenu une galaxie employant plus de 3 000 personnes (1), mais aussi de Siel Bleu, association qui lutte contre la dépendance et l'exclusion des seniors par une pratique sportive adaptée, ou des Jardins de Cocagne, qui commercialisent des paniers de produits biologiques cultivés par des personnes en difficulté.

«L'économie sociale joue un rôle d'amortisseur pendant les périodes difficiles»

« Ces structures, qui étaient au départ des petites associations, deviennent des groupes ayant la capacité de monter des projets plus lourds et de gérer des millions d'euros », se réjouit Hugues Sibille, président de l'Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (Avisé).

Il faut dire que le contexte est porteur pour ceux qui veulent entreprendre autrement. La crise a révélé une demande de sens chez les consommateurs et les salariés. Il n'est plus rare de voir des jeunes diplômés, ou des cadres supérieurs en milieu de carrière, se diriger vers ces entreprises. Les pouvoirs publics eux-mêmes semblent regarder le secteur avec davantage d'intérêt.

La création, dans le cadre du grand emprunt voulu par le président de la République, d'un fonds pour l'entrepreneuriat social et solidaire doté de 100 millions d'euros sonne comme un signal positif. En octobre, le premier ministre a également demandé à Francis Vercamer, député (Nouveau Centre) du Nord, de mener une mission parlementaire sur le sujet. Objectif affiché : aider les entreprises sociales à se développer et à se multiplier. « Ces structures ont souvent mieux résisté à la crise que le reste du marché, explique le parlementaire. L'économie sociale joue donc un rôle d'amortisseur pendant les périodes difficiles, et il devient indispensable que l'État travaille à ses côtés. »

Un label pour identifier clairement les structures vertueuses

Pour tirer pleinement profit de ce vent favorable, un certain nombre d'acteurs du secteur ont décidé d'unir leurs forces. Demain, sera donc lancé en grande pompe le premier Mouvement des entrepreneurs sociaux, présidé par l'incontournable Jean-Marc Borello. La majorité des grandes voix de l'économie sociale y participe : Jean-Guy Henckel, directeur du Réseau Cocagne, Rémi Roux, gérant de la coopérative Ethiquable, ou encore Claude Alphandéry, président d'honneur de France Active, Alain Philippe, président de la Fondation Macif...

« Il s'agit de faire du lobbying pour nous représenter auprès des décideurs : État, syndicats, patronat, collectivités locales, reconnaît Hugues Sibille, l'un des fondateurs du mouvement. Aujourd'hui, nos discours ne dépassent pas les cercles d'initiés. L'État ne nous connaît pas, ou très peu. Nous voulons donc l'inciter à créer un environnement fiscal, juridique et culturel, favorable au développement de notre modèle économique. »

Les premiers chantiers sont déjà clairement définis : mode de financement, formation, aide à l'innovation sociale, fiscalité, accès aux marchés publics... Surtout, le Mouvement des entrepreneurs sociaux espère parvenir dans les six mois à la création d'un label qui permettra aux consommateurs d'identifier clairement les structures vertueuses.

Difficile de rassembler tout le monde sous une même bannière

« Aujourd'hui, personne n'est en mesure de définir précisément ce qu'est une entreprise sociale, reconnaît Tarik Ghezali, délégué général du mouvement. C'est le premier frein à notre développement. Historiquement, en France, seules les mutuelles, les coopératives, les associations et les fondations étaient étiquetées entreprises sociales. Nous pensons que cette approche est dépassée. Le statut juridique ne garantit pas les bonnes pratiques. Il faut inventer autre chose. »

Le Mouvement des entreprises sociales propose donc d'établir un certain nombre de critères objectifs permettant de déterminer qui peut être labellisé ou non : les salariés ont-ils la possibilité de devenir associés ? Les profits sont-ils majoritairement réinvestis dans le projet ou distribués en dividende ? Quel est l'écart de rémunération entre le plus haut et le plus bas salaire ?

Évidemment, ces projets ne réjouissent pas tout le monde. Le secteur regroupe des entrepreneurs si différents qu'il est difficile de rassembler tout le monde sous une même bannière. Quoi de commun en effet entre une coopérative qui œuvre dans le domaine de la plasturgie et un Esat, ces établissements qui offrent du travail aux personnes handicapées ? Quels rapports entre une mutuelle d'assurance comme la Macif et la co-entreprise créée au Bangladesh par la Grameen Bank et Danone ?

« Je ne souhaite pas entrer dans la polémique et participerai avec plaisir au lancement du Mouvement des entrepreneurs sociaux, affirme Patrick Lenancker, président de la Confédération générale des Sociétés coopératives de production. Il est probable que toutes les coopératives ne se reconnaîtront pas dans le statut d'entreprise sociale en cours de création mais tout ce qui concourt à donner de la visibilité à l'économie sociale et solidaire est bon à prendre. »

(1) Constitué d'associations et d'entreprises, le Groupe SOS développe des activités dans les champs du sanitaire et social, de l'éducation, de l'insertion, du logement, du développement durable et de la solidarité internationale.

Les entreprises sociales cherchent à déployer leurs ailes

Alors que s'ouvre, mercredi 3 février, le Salon des entrepreneurs, les entreprises sociales tentent de structurer leur mouvement pour peser davantage dans le débat public

Ce serait un joli symbole. Jean-Marc Borello, délégué général du Groupe SOS, rêve de transformer le palais Brongniart, ce temple de la finance qui a accueilli jusqu'en 1991 la Bourse de Paris, en espace de rencontres pour entrepreneurs sociaux. Pour donner corps à son projet, il s'est allié à deux poids lourds de l'innovation sociale : Philippe Lemoine, président du Forum d'Action Modernités, et la Fondation Ashoka, organisme international de soutien aux entrepreneurs sociaux.

La balle est désormais dans le camp du propriétaire des lieux, la Mairie de Paris, qui devra choisir entre ce projet et ceux portés par ses deux concurrents, l'organisateur d'événements GL Events et Paris-Europlace, structure chargée de promouvoir la place financière de la capitale. Réponse attendue autour du 15 février.

Cette anecdote illustre bien le dynamisme récent de l'économie sociale en France. Depuis peu, des entrepreneurs d'un genre nouveau, convaincus que l'économie doit être au service de l'homme et non l'inverse, investissent dans tous les domaines non couverts par l'État ou le marché : l'accès à l'emploi et aux soins, la solidarité avec les handicapés ou les personnes âgées, le commerce équitable...

Une multitude de petites structures se sont créées

« Ils sont des dizaines de milliers à montrer que l'on peut concilier efficacité économique et changement social, que l'on peut entreprendre autrement pour lutter contre les exclusions, créer des emplois durables, garantir un juste revenu aux producteurs ou protéger l'environnement », se réjouit Jean-Marc Borello.

Ces dernières années, une multitude de petites structures se sont créées, à l'instar de [BabyLoan](#), un site Internet qui permet de prêter de l'argent à des entrepreneurs du Sud, ou LavéO, une entreprise de lavage de voitures n'utilisant que des produits verts et pas d'eau. D'autres ont changé d'échelle, pour répondre à un marché de plus en plus porteur. C'est le cas évidemment du Groupe SOS, devenu une galaxie employant plus de 3 000 personnes (1), mais aussi de Siel Bleu, association qui lutte contre la dépendance et l'exclusion des seniors par une pratique sportive adaptée, ou des Jardins de Cocagne, qui commercialisent des paniers de produits biologiques cultivés par des personnes en difficulté.

«L'économie sociale joue un rôle d'amortisseur pendant les périodes difficiles»

« Ces structures, qui étaient au départ des petites associations, deviennent des groupes ayant la capacité de monter des projets plus lourds et de gérer des millions d'euros », se réjouit Hugues Sibille, président de l'Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (Avisé).

Il faut dire que le contexte est porteur pour ceux qui veulent entreprendre autrement. La crise a révélé une demande de sens chez les consommateurs et les salariés. Il n'est plus rare de voir des jeunes diplômés, ou des cadres supérieurs en milieu de carrière, se diriger vers ces entreprises. Les pouvoirs publics eux-mêmes semblent regarder le secteur avec davantage d'intérêt.

La création, dans le cadre du grand emprunt voulu par le président de la République, d'un fonds pour l'entrepreneuriat social et solidaire doté de 100 millions d'euros sonne comme un signal positif. En octobre, le premier ministre a également demandé à Francis Vercamer, député (Nouveau Centre) du Nord, de mener une mission parlementaire sur le sujet. Objectif affiché : aider les entreprises sociales à se développer et à se multiplier. « Ces structures ont souvent mieux résisté à la crise que le reste du marché, explique le parlementaire. L'économie sociale joue donc un rôle d'amortisseur pendant les périodes difficiles, et il devient indispensable que l'État travaille à ses côtés. »

Un label pour identifier clairement les structures vertueuses

Pour tirer pleinement profit de ce vent favorable, un certain nombre d'acteurs du secteur ont décidé d'unir leurs forces. Demain, sera donc lancé en grande pompe le premier Mouvement des entrepreneurs sociaux, présidé par l'incontournable Jean-Marc Borello. La majorité des grandes voix de l'économie sociale y participe : Jean-Guy Henckel, directeur du Réseau Cocagne, Rémi Roux, gérant de la coopérative Ethiquable, ou encore Claude Alphandéry, président d'honneur de France Active, Alain Philippe, président de la Fondation Macif...

« Il s'agit de faire du lobbying pour nous représenter auprès des décideurs : État, syndicats, patronat, collectivités locales, reconnaît Hugues Sibille, l'un des fondateurs du mouvement. Aujourd'hui, nos discours ne dépassent pas les cercles d'initiés. L'État ne nous connaît pas, ou très peu. Nous voulons donc l'inciter à créer un environnement fiscal, juridique et culturel, favorable au développement de notre modèle économique. »

Les premiers chantiers sont déjà clairement définis : mode de financement, formation, aide à l'innovation sociale, fiscalité, accès aux marchés publics... Surtout, le Mouvement des entrepreneurs sociaux espère parvenir dans les six mois à la création d'un label qui permettra aux consommateurs d'identifier clairement les structures vertueuses.

Difficile de rassembler tout le monde sous une même bannière

« Aujourd'hui, personne n'est en mesure de définir précisément ce qu'est une entreprise sociale, reconnaît Tarik Ghezali, délégué général du mouvement. C'est le premier frein à notre développement. Historiquement, en France, seules les mutuelles, les coopératives, les associations et les fondations étaient étiquetées entreprises sociales. Nous pensons que cette approche est dépassée. Le statut juridique ne garantit pas les bonnes pratiques. Il faut inventer autre chose. »

Le Mouvement des entreprises sociales propose donc d'établir un certain nombre de critères objectifs permettant de déterminer qui peut être labellisé ou non : les salariés ont-ils la possibilité de devenir associés ?

Les profits sont-ils majoritairement réinvestis dans le projet ou distribués en dividende ? Quel est l'écart de rémunération entre le plus haut et le plus bas salaire ?

Évidemment, ces projets ne réjouissent pas tout le monde. Le secteur regroupe des entrepreneurs si différents qu'il est difficile de rassembler tout le monde sous une même bannière. Quoi de commun en effet entre une coopérative qui œuvre dans le domaine de la plasturgie et un Esat, ces établissements qui offrent du travail aux personnes handicapées ? Quels rapports entre une mutuelle d'assurance comme la Macif et la co-entreprise créée au Bangladesh par la Grameen Bank et Danone ?

« Je ne souhaite pas entrer dans la polémique et participerai avec plaisir au lancement du Mouvement des entrepreneurs sociaux, affirme Patrick Lenancker, président de la Confédération générale des Sociétés coopératives de production. Il est probable que toutes les coopératives ne se reconnaîtront pas dans le statut d'entreprise sociale en cours de création mais tout ce qui concourt à donner de la visibilité à l'économie sociale et solidaire est bon à prendre. »

31-01-2010

Séverin HUSSON.

<http://www.la-croix.com>